

# POLICULTURES

Février 2013

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 170

DDessin, nouveau rendez-vous, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : les journaux, les cons, la connerie, page 7 > Les Archives nationales s'installent à Pierrefitte, page 8 > La BNF accusée de privatiser le patrimoine, page 9 > L'Institut français en 2013, page 10 > L'aérogare, nouveau départ pour le musée de l'air, page 11 > Convention entre le CNAM et le Château de Lunéville, page 12 > Pont-Aven, et après, page 13 > Auditoriums à Bordeaux et Lille, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : construire le musée imaginaire , page 16 >

## POUR COMMENCER L'ANNÉE

Le *Printemps de septembre*, manifestation d'art contemporain qui a posé ses valises à Toulouse il y a quelques années, change de nom, et devient *Artist comes first*. On a envie de s'indigner, de relever que ce petit monde tient décidément à montrer qu'il n'est pas comme tout le monde alors qu'il n'est que dérisoire, mais il se trouve que dans sa chronique du mois, écrite avant que cette nouvelle soit connue, Jacques Bertin dit excellemment tout ce qu'on peut en penser. Renvoyons donc à cette chronique.

Le Président de la République s'est adressé au Parlement européen. "Ce qui nous menace aujourd'hui n'est plus la défiance des marchés, c'est celle des peuples". Il pensait d'abord au chômage qui sévit, et désespère les Européens. Mais il a aussi appelé "la construction européenne à se donner une dimension culturelle", qui est une autre manière de faire reculer la défiance : nous aider à comprendre ce qui nous fait Européens, et qui n'est pas seulement le marché comme voudrait nous le faire croire M. Cameron. François Hollande se dit déterminé à se battre pour l'exception culturelle. C'est un début. C'est loin, évidemment, d'épuiser le sujet.

Lire la suite page seize

## FRAC, UN HABIT FRANÇAIS DE L'ART CONTEMPORAIN

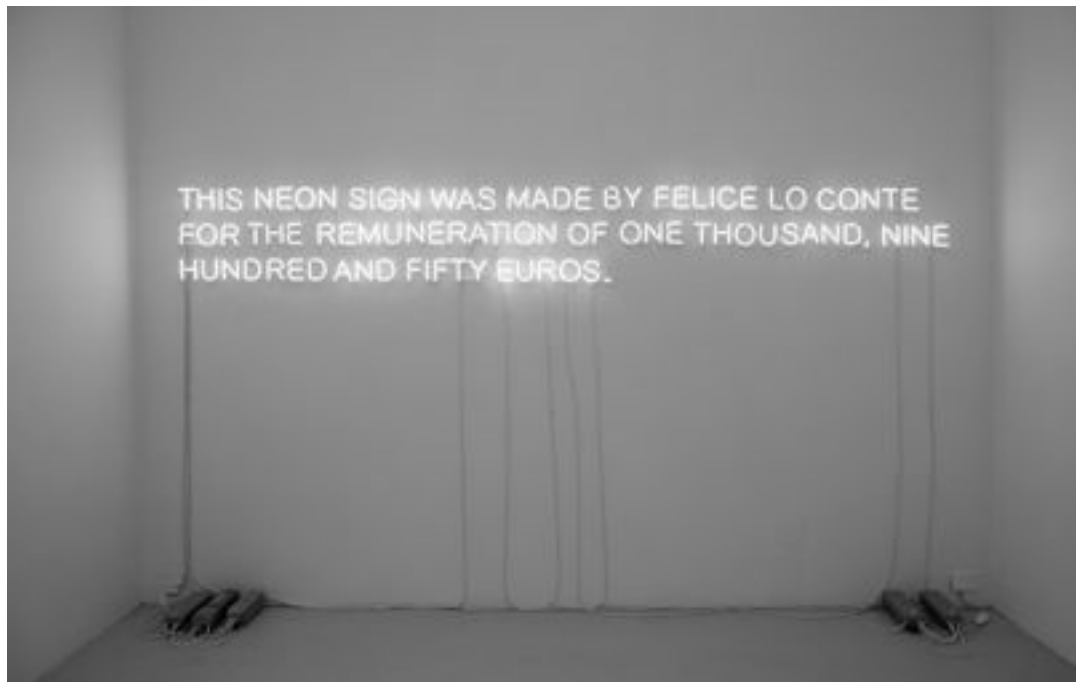
Les Fonds régionaux d'art contemporain célèbrent officiellement, cette année, leur trentième anniversaire. De nombreuses manifestations sont organisées dans chaque région ; elles se conclueront par une grande exposition nationale à Toulouse, aux Abattoirs, FRAC atypique puisqu'il est aussi, comme en Rhône-Alpes, centre d'art.

Cet anniversaire donnera aux partisans comme aux adversaires des FRAC l'occasion de croiser le fer, et d'établir des bilans qui seront nécessairement vus à travers le prisme de quelques a priori.

Chez ceux qui observent d'un œil critique l'histoire

des FRAC, il existe deux catégories principales, qui du reste se rejoignent : ceux qui dénie à l'État et aux autres autorités publiques la légitimité d'intervenir dans le domaine des arts plastiques, et ceux qui contestent les choix faits dans la constitution des collections. Les deux critiques peuvent se rejoindre dans la dénonciation d'un art officiel, d'autant plus dénoncé que cet art officiel est ce qu'on appelle "art contemporain"

(lire la suite page 2, et nos pages focus pages 2 à 5).



En trente ans, les FRAC ont accumulé 26 000 œuvres de 4200 artistes. A l'occasion du trentième anniversaire de leur fondation, ils organisent dans toute la France des expositions qui sont autant d'occasions de réfléchir sur ces acquisitions. Ci-dessus : Claire Fontaine, *This neon sign was made by...*, œuvre co-produite par le FRAC Haute-Normandie et le Centre national des arts plastiques.

# LE FRAC, UN HABIT FRANÇAIS DE L'ART CONTEMPORAIN

suite de la page une

Mais il existe une troisième catégorie de critiques, ceux qui estiment que les FRAC ont mal évolué, qu'ils se sont trop institutionnalisés, qu'ils sont devenus trop lourds. La critique avait déjà été faite, alors que les FRAC passaient à peine le cap de leurs dix ans, dans un des tout premiers numéros de *Policultures*, par leur inventeur, Claude Mollard. Celui-ci relevait que, déjà, ils avaient connu "un processus d'institutionnalisation excessif et prévisible", qui aurait pu être évité. Il estimait notamment qu'on aurait pu, au bout de cinq à dix ans, transférer un certain nombre d'œuvres vers des musées. Il jugeait aussi qu'il aurait fallu assez vite ralentir le rythme des acquisitions, et "concentrer les crédits sur des œuvres plus fortes, éventuellement des œuvres qui puissent être consacrées à l'insertion dans l'espace urbain".

Depuis, les choses ont continué de courir comme elles allaient alors. Les FRAC totalisent dans leurs collections plus de 26 000 œuvres. Et l'institutionnalisation s'est renforcée, prenant un tour spectaculaire avec ce qu'on appelle les FRAC de la deuxième génération, bâtiments construits dans six régions pour abriter collections et services. Les charges

explosent : le FRAC Provence-Alpes Côte d'Azur, par exemple, va voir son budget de fonctionnement passer de 1,5 à 2,5 millions d'euros. Dans le contexte économique d'aujourd'hui, ce modèle est-il généralisable? Les six premiers construits sont sans doute les six derniers, avance Pascal Neveux, directeur de ce FRAC.

Comment, alors, répondre aux questions qui se posent ?

Dans le rapport qui lui avait été demandé par la ministre de la culture Christine Albanel sur la possibilité d'aliéner des œuvres des collections nationales, Jacques Rigaud avait campé sur une position ferme, s'en tenant pour l'essentiel au principe de l'inaliénabilité. Mais l'ancien président du FRAC Aquitaine qu'il était avait fait dans son rapport une incursion du côté des FRAC. Soulignant le statut particulier de ces institutions, il suggérait un peu de souplesse, mais une souplesse encadrée par une règle. "Je serais tenté, écrivait-il, de préconiser une période probatoire de cinq ou dix ans au cours de laquelle les œuvres acquises pourraient être revendues, le produit de la vente étant affecté à de nouvelles

## POUR CÉLÉBRER UN ANNIVERSAIRE

Pour célébrer leurs trente ans, les 23 FRAC se sont regroupés pour coordonner leurs manifestations, et les conclure par un événement commun. L'ensemble est baptisé *les Pléiades*.

Chaque FRAC organise dans sa région une série d'expositions en faisant appel à un artiste qui plonge dans la collection et y puise sa matière ou son inspiration. Parmi eux, Jordi Colomer, Laurent Mauvignier, Laurent Montaron, Bernard Tschumi et Xavier Veilhan.

Pour beaucoup, cet exercice est pris comme une réflexion sur la notion de collection. Et les régions seront plus ou moins irriguées. En Alsace, un "Elsass Tour" comptera une trentaine d'expositions. En Nord-Pas-de-Calais, le camion citerne aménagé par Alain Declercq sillonnera la région. Sur le thème d'Ulysse, partagé avec le Languedoc-Roussillon

et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le FRAC Bretagne voyagera largement sur son territoire. Pour Midi-Pyrénées, Guillaume Leblon a imaginé un module itinérant de présentation de la collection.

Du 28 septembre au 5 janvier, les 23 FRAC se retrouveront à Toulouse, aux Abattoirs, siège du FRAC Midi-Pyrénées - qui est aussi un centre d'art. Là, nous explique le dossier de presse, sera proposé "non pas une "exposition de collections", mais bien une "expositions d'expositions".

L'anniversaire se poursuivra par deux expositions à l'étranger, la première à Eindhoven en 2015, la seconde à Singapour en 2015-2016.

**Platform, regroupement des FRAC**  
[www.frac-platform.com](http://www.frac-platform.com)



Piero Gilardi *Tronco sedile*, 2009 FRAC Limousin



Alain Declercq projet de l'œuvre *My home is a castle II*, 2012. Invité par le FRAC Nord-Pas-de-Calais, Alain Declercq présentera cette œuvre au printemps à la gare Saint Sauveur à Lille puis en région : un camion-citerne dans lequel sont installés des fauteuils, pour "interpeller" sur l'immigration clandestine.

acquisitions." Il ajoutait : *"Cela me paraît moins désobligeant pour les artistes concernés et davantage conforme à la vocation de « têtes chercheuses » des FRAC qu'une inaliénabilité à titre temporaire qui pourrait être remise en cause après un certain nombre d'années, apparaissant alors inévitablement et quoiqu'on veuille, comme une « sanction » à l'encontre de l'artiste et de l'oeuvre."*

Depuis, le débat n'est pas vraiment lancé. Tous, dans les FRAC, ne sont pas hostiles à l'idée. Le directeur du FRAC Picardie, Yves Lecointre, dit rejoindre Jacques Rigaud sur le fait qu'une œuvre pourrait transiter par un FRAC. Mais l'hostilité domine, et les objections ne manquent pas, qu'elles soient de fond ou d'opportunité. Opportunité : on peut craindre que, dans le climat actuel de crise, la possibilité de vendre soit une incitation au désengagement des partenaires. Sur le fond, on peut retenir l'objection de Florence Derieux, directrice du FRAC Champagne-Ardenne, pour qui "il est important de garder à l'esprit que l'économie au sein de laquelle ces institutions opèrent repose entièrement sur le caractère inaliénable de leur collection". Pascal Neveux objecte notamment : "devrions-nous vendre les œuvres les plus cotées pour gagner de l'argent ou celles qui seraient à un instant donné les moins en vue pour diminuer le nombre d'œuvres dans nos collections et pour le coup gagner moins d'argent mais avoir plus de place ???." Autre observation de la part de Claire Jacquet (Aquitaine) : "acheter et vendre, c'est un autre métier que celui que nous faisons".

Dans le rapport déjà cité, Jacques Rigaud déplorait que le vingtième anniversaire des FRAC n'ait pas donné lieu à un "vrai bilan" et à une réflexion prospective. L'occasion

n'a pas été saisie, déplorait-il, appelant à cet exercice pour les vingt-cinq ans. Les trente ans sont là.

Ce bilan est d'autant plus nécessaire avec l'arrivée des FRAC "de deuxième génération", qui portent leur évolution à une sorte de paroxysme mais, on l'a vu, ne peuvent plus servir de modèle. Mais posent néanmoins tous les problèmes à la fois : que deviennent la collection et le rapport avec les artistes, que devient la diffusion régionale, qu'est-ce qui distingue encore un FRAC d'un musée ? Dans le dossier de presse de l'inauguration du nouveau FRAC Bretagne, Jean-Yves Le Drian, comme président du Conseil régional, écrivait fièrement : "La Bretagne sera la première région de France à disposer d'un musée d'art contemporain de nouvelle génération".

#### QUELLE SPÉCIFICITÉ ?

Alors, qu'est-ce qui distingue le FRAC d'un musée ? certainement pas la médiation, qu'on demande aussi aux musées d'assurer. Pas les collections, puisque l'un et l'autre en ont, et veillent à leur cohérence. Les FRAC ont même une longueur d'avance, avec le nombre considérable d'œuvres qu'ils totalisent. Et on a même vu un FRAC, celui du Limousin, recevoir un legs comme un banal musée...

Resterait donc aux FRAC, peut-être, à confirmer ou inventer des objets spécifiques : l'expérimentation, la diffusion hors les murs, mais quelle institution aujourd'hui ne s'y aventure pas ? être présent dans l'art urbain, dans l'aménagement de l'espace, où ils sont si peu ? ils ont ouvert une piste en produisant des œuvres commandées à des artistes, mais un centre d'art aussi peut le faire... Le cœur resterait donc l'achat d'œuvres toutes récentes. Mais quelle est la place de la politique d'acquisition dans la vie des FRAC, quand le budget d'acquisition ne représente plus que 10% du budget total ? une

telle proportion ne dénature-t-elle pas la vocation de l'institution ? et quelles leçons doit-on tirer de cette évolution, qui semble répondre à une pente spontanée ?

On ne voit, pour l'heure, pas venir grand-chose. Assistant le 1er février, dans les salons du ministère, à la présentation du programme préparé par les FRAC pour leur anniversaire, la ministre de la culture s'est contentée d'un éloge superficiel et décevant. Exemples : "Les membres des comités techniques d'achat des FRAC assurent une veille permanente de la création dont ils sont des défricheurs infatigables, sans cesse à la recherche d'œuvres et de projets nouveaux, ils ont créé un lien unique avec les artistes." Un FRAC est "un lieu de partage, d'ouverture et d'aventure où tous les publics, quels que soient leurs origines, leurs habitudes culturelles ou leurs handicaps, peuvent trouver une source d'épanouissement." Et pour finir, la ministre "formule le vœu que les FRAC continuent pendant longtemps à être les fabriques de lien culturel et artistique qu'ils sont - comme l'école est une fabrique de lien social - et des lieux d'excellence au service de tous les artistes, de tous les territoires et de tous les publics."

Pas de remise en question non plus du côté des régions, premier partenaire financier des FRAC. Elles ont suivi quand il a fallu, y compris pour le financement des FRAC de deuxième génération. Et elles se félicitent toujours, par le biais de l'Assemblée des Régions de France (ARF), de voir ces institutions être des éléments importants de la vie culturelle des territoires. Quant aux FRAC eux-mêmes, ils ont plus conçu leur anniversaire comme une opération d'autopromotion que comme l'occasion d'une projection vers l'avenir. Mais il est vrai que l'année ne fait que commencer...

# LE FRAC, HABIT FRANÇAIS DE L'ART CONTEMPORAIN

## LE CONTRAIRE D'UN ART OFFICIEL ?

Les critiques les plus virulentes contre les FRAC sont venues de ceux qui leur ont, dès le début, reproché d'être l'un des instruments les plus représentatifs de "l'art officiel". Un ensemble qui regroupe les adversaires de toute intervention publique dans la culture et ceux qui ont vite constaté une orientation marquée vers certaines formes.

Une réponse était venue dès les premières années, avec le rapport confié par Jacques Toubon, ministre de la culture, à une personnalité atypique et peu soupçonnée d'être prisonnière du milieu de "l'art contemporain", Gabrielle Boyer. Il s'agissait alors de constater ce qu'étaient les FRAC dix ans après leur création. Gabrielle Boyer les avait tous visités. Son verdict : il y avait dans les collections plus de diversité qu'on voulait bien le dire.

Fallait-il pour autant absoudre les FRAC de s'inscrire, en ligne générale, dans des courants plutôt que dans d'autres ? Non, bien sûr. Ils ont épousé leur temps, et ont pris leur place dans les réseaux qui ont fabriqué leur temps. Ce n'était pas acquis d'avance. La structure des FRAC, dont l'influence devait se partager, puisque les financements étaient mixtes, entre l'État et les régions, aurait pu donner des résultats différents. Il y a eu plutôt convergence,

même si on tient compte du fait que certains FRAC se sont donné des spécialités (dessin en Picardie, architecture en Centre, temps en Franche-Comté...). La raison majeure : c'est un petit monde qui a pris les choses en mains. Gérard Monnier le notait en 1995\* . Il jugeait, dès ce moment, le bilan général positif. Mais, se demandait-il aussi, "*les FRAC ont-ils renouvelé les critères de sélection produits par la microsociété des quelques centaines de professionnels qui appliquent les conventions en vigueur ?*". On se souvient de l'émoi provoqué dans le milieu quand la Région Auvergne, dirigée par Valéry Giscard d'Estaing, a nommé à la direction du FRAC (déjà mal famé parce qu'il privilégiait la peinture) un jeune diplômé d'école de commerce. Ce jeune diplômé est toujours là.

Ce qu'on a appelé "art contemporain" naît dans les années soixante. Petit-fils illégitimes de Marcel Duchamp, ceux qui le promeuvent ont tendance à décider ce qui est art est ce qui ne l'est pas. Sur cette prémisse, le processus de légitimation va s'alimenter en réseau internationalisé. Dans ce réseau se retrouvent marchands, collectionneurs (qui peuvent être les mêmes, comme François Pinault), et institutions publiques, ces dernières donnant

une dernière et précieuse couche de légitimité. Dire que cet art est un art d'État est un contre-sens : l'État et ses institutions ne précèdent pas, ils suivent, ou mieux ils accompagnent, et donnent du poids et de la valeur aux investissements privés. On l'a vu de manière éclatante dans l'usage que Jean-Jacques Aillagon a fait de Versailles; l'arrangement entre le galeriste Yvon Lambert et l'État sur la donation Lambert à Avignon en est un autre exemple.

C'est dans ce contexte que sont nés les FRAC. Ils ont, très vite, participé à ce processus de légitimation. Certes, ils n'ont pas fait que cela, et peuvent plaider l'ouverture à d'autres champs. Mais c'est ce climat général, la place qu'ils y ont prise, qui a fait naître le procès en art officiel, quand il s'agissait de bien autre chose. Les FRAC ont été imprégnés d'une esthétique qui a privilégié certaines formes, et ils ont apporté leur pierre à un édifice qui a marginalisé d'autres formes. Ils ont contribué à l'ostracisation de la peinture, marque de cette période, passant à côté d'œuvres importantes. Et les œuvres qu'ils mettent en avant pour leurs trente ans s'inscrivent logiquement dans leur esthétique centrale.

\* *L'art et ses institutions en France, folio histoire*

## PICARDIE, une région critique

Le FRAC Picardie a connu, ces dernières années, quelques soucis budgétaires. Après un pic de 1,1 million d'euros en 2007, le budget total du FRAC a fortement baissé, jusqu'à 691 000 euros en 2011, et un redressement à 794 000 euros en 2012. Tout au long de ces années, le soutien de l'État est resté stable, autour de 400 000 euros. C'est la Région qui a réduit sensiblement son effort, passant entre 2007 et 2010 de 670 000 à 145 000 euros.

"La Région n'a rien contre le FRAC", explique Alain Reuter, vice-président en charge de la culture. Je ne juge le FRAC, ajoute-t-il, ni sur le choix qu'il a fait de se spécialiser dans le dessin, ni sur l'acquisition des œuvres".

La réaction de la Région tient donc à d'autres causes : c'est la manière dont sont remplies les deux autres missions du FRAC, diffusion et médiation, qui a été en question, ainsi que le rapport entre la subvention de la Région et celle de l'État. Ce rapport, on l'a vu, s'est inversé. Quant aux revendications propres de la Région, "c'est la médiation qui pêche", avance Alain Reuter. Le FRAC est certes présent en région, mais surtout dans les écoles, et s'est donc peu ouvert au grand public, dit-il. Ajoutant qu'il aimerait mieux voir le FRAC en Picardie qu'en Nord-Pas-de-Calais ou aux États-Unis. C'est que "dans les zones sensibles, parfois, grâce à la culture, l'esprit s'éveille". Le dialogue est

néanmoins renoué, puisque la subvention régionale au FRAC a recommencé à augmenter, dans un budget de la culture stabilisé. Mais "pas question de revenir au budget tel qu'il était".

La demande d'inscription régionale est d'autant plus forte que les lieux dédiés à l'art contemporain sont rares en Picardie. Cette demande ne concerne pas seulement la Région. C'est pourquoi Yves Lecointre, directeur du FRAC, cherche aussi à négocier des conventions avec les départements et avec les villes. Avec l'hypothèque de la nouvelle étape de la décentralisation.

# LE FRAC, HABIT FRANÇAIS DE L'ART CONTEMPORAIN

## LES FRAC ET LES TERRITOIRES : LE POINT CENTRAL ET LA DIFFUSION EN RÉGION

Le 5 avril, le FRAC Franche-Comté s'installera dans ses nouveaux locaux de la Cité des Arts à Besançon. Il s'inscrit ainsi dans le mouvement qui a conduit à la construction de ce qu'on appelle "FRAC de deuxième génération", qui voient ces institutions se doter d'équipements lourds. Il aura été précédé, au printemps 2012, par le FRAC Bretagne, installé à côté de Rennes dans un bâtiment signé Odile Decq, et par le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui aura inauguré en mars ses nouveaux locaux, dûs à l'architecte japonais Kengo Kuma, également auteur de la Cité des Arts de Besançon. Sont aussi lancés dans la construction



Monika Grzymala *The river* Installation présentée au FRAC Lorraine

le FRAC Centre à Orléans, le FRAC Nord-Pas-de-Calais à Dunkerque (ouverture tous les deux en septembre), et le FRAC Aquitaine à Bordeaux (ouverture en 2016) qui partagera le bâtiment avec deux autres institutions culturelles régionales.

Paradoxe, alors que leur principe fondateur était d'irriguer le territoire régional ?

Les nouveaux bâtiments sont les pièces d'un

jeu d'aménagement urbain. Ils le sont très nettement à Marseille, où ils s'inscrivent dans la reconfiguration du quartier de la Joliette autour d'Euroméditerranée ; ils le sont à Bordeaux où ils participent à la transformation du quartier de la gare. Ils ont dans tous les cas vocation à être des points forts de l'animation urbaine, comme l'indiquent les estimations de fréquentation future, indiquant un saut par

rapport aux fréquentations précédentes : à Marseille, elle devrait passer de moins de 15 000 à plus de 70 000 visiteurs par an.

Le rapport entre un lieu central et l'impératif de rayonner sur l'ensemble de la région s'est vite posé dans la vie des FRAC. Aujourd'hui directrice de l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne - à la fois centre d'art et FRAC - après avoir notamment dirigé le FRAC Champagne-Ardenne, Nathalie Ergino, souligne que l'interaction a toujours été étroite entre "in-situ" et "ex-situ". Il était évident, dit-elle, qu'il fallait mettre en relation l'indispensable programmation in situ et la programmation ex-situ et en trouver

la cohérence. Mais, sur les relations avec le territoire, elle pose une question : alors qu'aujourd'hui il existe dans la région de nombreux acteurs de l'art contemporain avec qui des liens se sont noués, et que le travail de défrichage qui était celui des FRAC il y a trente ans est fait, l'offre ex-situ peut-elle être la même ? quelle forme doit-elle prendre ?

## LE LIMOUSIN, PAYS D'ART

Imaginé pour stimuler la vie artistique régionale, les FRAC ont été installés au début des années 80 dans des régions où l'art contemporain était encore peu présent. L'argent qu'il avait à dépenser a peu servi en région, les acquisitions ayant été faites le plus souvent par l'intermédiaire de galeries nationales. C'est donc plutôt leur capacité à faire circuler les œuvres dans la région et à les accompagner de commentaires qui a servi de stimulant. Difficile cependant de mesurer ce qui leur revient dans l'évolution manifeste de la situation.

En Limousin, le FRAC s'est trouvé dans une situation originale. La région, enclavée, à l'image rurale, a fait très tôt de l'art contemporain l'un

des vecteurs de son image, les collectivités locales soutenant un grand nombre de lieux, du Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière au musée départemental de Rochechouart. Aujourd'hui, pas moins de 19 structures d'art contemporain en Limousin, en comptant les musées, l'école d'art, l'arthothèque régionale et le centre du livre d'artiste de Saint-Yrieix-la-Perche. Ces 19 structures se sont réunies en 2008 dans une association, CINQ/25 ([www.cinqvingtcinq.org](http://www.cinqvingtcinq.org)).

Est-ce ce qui explique que le FRAC ait concentré ses activités sur son siège de Limoges ? Depuis qu'il s'est installé, en 1991, dans ces locaux,

d'anciens chais, le FRAC a principalement organisé des expositions sur place, principalement des monographies, et la circulation des œuvres, si elle n'a pas négligé la région, a été aussi très internationale.

Les manifestations des trente ans lui donnent l'occasion de travailler pour la première fois avec les deux grands musées de Limoges (beaux-arts, Adrien-Dubouché). Le début d'une sorte de maturité, juge son directeur Yannick Miloux. Mais les trente ans seront aussi célébrés par des expositions dans des lieux "hors circuit" comme la préfecture de Corrèze à Tulle ou "différents lieux" de La Souterraine (Creuse).

# DDessin, nouveau rendez-vous

## RENDEZ-VOUS

### LE SOLEIL FROID DE TOKYO

C'est sous le signe d'un "Soleil froid" et l'inspiration de Raymond Roussel que se présente la nouvelle saison du Palais de Tokyo. Au programme, notamment : des expositions monographiques (Julio Le Parc ; François Culet ; Daniel Dewar et Gregory Gicquel ; Joachim Koester) et une grande exposition thématique, "Nouvelles impressions de Raymond Roussel", "une exposition ambitieuse qui cartographie l'influence de ce génie fulgurant sur les artistes d'aujourd'hui".

On pourra voir aussi une exposition collective "sur les nouvelles pratiques de la sculpture", conçue avec l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

### Soleil froid

27 février au 20 mai

Paris 13, av. du Président Wilson

### ART PARIS

La prochaine édition d'Art Paris aura la Russie pour invitée d'honneur. 90 artistes russes seront présentés par une dizaine de galeries de Moscou et une quinzaine de galeries d'autres pays européens.

Parmi les nouveautés de l'édition 2013, un secteur « Promesses » réunissant des galeries ayant moins de cinq ans d'existence et n'ayant jamais exposé à la foire.

28 mars au 1er avril

Paris Grand Palais

[www.artparis.fr](http://www.artparis.fr)

*DDessin* ressemble comme le frère qu'il est à *Chic Dessin*, qui se tenait l'an dernier au même endroit. Le projet est le même, l'ambition aussi.

C'est le plus jeune, le plus petit des trois salons parisiens du dessin qui vont se tenir mi-avril. *DDessin* investit le bel espace de l'Atelier Richelieu, 60, rue de Richelieu, du 12 au 14 avril.

Cet espace de 700 mètres carrés, qui vaut entre autres par une très bienvenue lumière zénithale, est connu de ceux qui ont visité, l'an dernier, le salon "Chic dessin". Ils se retrouveront dans *DDessin*. Ce nouveau salon, en effet, prolonge le précédent.

Une différence, qui explique le changement de nom : la structure de gestion, qui était bicéphale, est représentée par une directrice unique, Sandrine Bisognin, après le départ de son associé.

Le salon est rythmé par plusieurs séquences : l'espace principal sera occupé par une vingtaine de galeries ; un "corner" illustrateurs réunira sept illustrateurs français et belges de mode et de presse ; une "black box" rassemblera des vidéos d'artistes ; une "carte blanche", enfin, est donnée à une librairie-galerie, Le Mont-en-l'air (Paris, Ménilmontant). Un point commun entre ces



Pascale Robert *Beaux cheveux 3*, 2010 Crayons de couleurs sur papier  
57 x 77 cm Courtesy de l'artiste et Galerie Polysémie

séquences : "Nous restons sur le créneau de l'émergence", précise Sandrine Bisognin qui constate, cette année, une tendance nette à utiliser la couleur. Enfin, un prix doit être décerné.

Le salon est évidemment lié au regain d'intérêt pour le dessin qui est l'un des phénomènes de ces dernières années. Sandrine Bisognin relève aussi que le dessin est une bonne entrée pour commencer une collection.

L'Atelier Richelieu hébergera cet automne une autre manifestation due à l'initiative de Sandrine Bisognin : *D Fair*, manifestation consacrée au design expérimental, sous le même label *D*. Avec foire, et tables rondes.

12 au 14 avril

60 rue de Richelieu Paris 2<sup>e</sup>

[www.DDevents.fr](http://www.DDevents.fr)

## ENTRE LES DEUX AUTRES SALONS

**Le Salon du dessin** se tiendra, une fois encore, dans le cadre du Palais Brongniart, du 10 au 15 avril. Il en est à sa 23<sup>ème</sup> édition. Il est le salon installé, celui qui présente des dessins de toutes époques et de grandes signatures classiques, celui où les marchands (une quarantaine, également partagés entre Français et étrangers) cotoient des musées qui y organisent des expositions. Ce

sera le tour, cette année, du musée Bonnat-Helleu de Bayonne, succédant au musée de Bergues, dont les dessins sont le cœur de sa collection. Pendant le salon se tiennent aussi des "rencontres internationales du dessin".

Aux mêmes dates, à quelques encablures, cest-à-dire au Carrousel du Louvre, se tiendra, du 11 au 14 avril, "Drawing now"

qui, comme son nom l'indique, est le salon du dessin contemporain. 80 galeries, et en vedette cette année, le dessin suisse. "Drawing now" a sept ans, et intègre depuis deux ans une section présentant des artistes de moins de quarante ans.

[www.salondudessin.com](http://www.salondudessin.com)

[www.drawingnowparis.com](http://www.drawingnowparis.com)

# LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

## LES JOURNAUX, LES CONS, LA CONNERIE...

Je lis dans un quotidien qu'une « descendante d'esclave » annonce son intention d'assigner l'Etat français pour obtenir « réparation du préjudice causé jadis par l'asservissement d'un aïeul ». Le journal précise que cette plainte, soutenue par l'association contre le racisme CRAN, est destinée à faire pression sur le gouvernement afin qu'il s'engage à réparer la traite des noirs.

J'espère que cette personne assignera aussi les Etats africains responsables. Les Français, à ces époques, n'avaient pas, généralement, les moyens d'aller eux-mêmes capturer les esclaves loin des côtes (alors que les Arabes faisaient ça très bien, par des expéditions en profondeur dans le continent)... Nous (est-il raisonnable d'écrire ce « nous » ?) nous contentions de les acheter sur les plages aux rois locaux. Cette personne et le CRAN attaqueront-ils les Etats africains concernés, qui sont les héritiers des anciens « rois nègres » ? Et puisqu'il paraît que notre gouvernement réfléchit à la question des réparations morales dues aux descendants d'esclaves (le CRAN espère l'acculer à des réparations matérielles), ce que j'ose qualifier d'énorme stupidité, je vais parler de la Vendée.

**De ma Vendée. Etant descendant de massacrés vendéens de la révolte de 1793, je me suis souvent heurté au mépris - et à l'ignorance, surtout - de l'intelligentsia parisienne sur ce sujet.. Que cent à deux-cent mille personnes aient été massacrées, hommes, femmes, enfants, vieillards, leurs villages brûlés, leurs fermes, leurs bois, leurs églises, est une honte nationale. Eh bien, pourquoi pas des dédommagements ? Je lis dans un autre journal qu'un député UMP demande qu'une loi reconnaisse le « génocide vendéen »...**

Ce fut un massacre systématique sur ordre venu du sommet. Était-ce un génocide ? En tant que descendant (1), j'ose proclamer que je m'en fous, que les Vendéens s'en foutent, qu'ON S'EN FOUT ! Certes, j'aimerais que l'intelligentsia parisienne soit moins bornée, moins frileuse, moins sectaire, moins ignorante, bref, moins con. J'aimerais ne pas passer pour un semi-fasciste parce que j'en parle à Saint-Germain ; qu'on cesse de dire que cette révolte populaire fut fomentée par les prêtres et les aristocrates - totalement faux. Mais une

reconnaissance légale ne présente à nos yeux aucun intérêt.

Et j'ajoute, à l'intention de la descendante d'esclave, et de son cran (jeu de mots facile, mais je suis à cran) qu'il faut cesser de faire du nettoyage historique ; par pitié. Corriger les ancêtres, leur faire la leçon par-dessus la haie avec notre idéologie d'aujourd'hui, dire le bien et le mal a posteriori est un jeu ridicule, inutile et finalement pervers.

Ou alors demandons des réparations aux Italiens pour les crimes de César en Gaule ! Et que les Hurons assignent les Iroquois pour le génocide du XVIIème siècle ! Ainsi de suite. On a de quoi s'occuper.

**Parlons des Indiens.** Une Amérindienne du journal se bat pour la défense des peuples autochtones du Canada. Elle a raison : il y a par là beaucoup de misère. Mais une autre Amérindienne affirme aussitôt agir contre « la fin du mode de vie traditionnel des premiers peuples d'Amérique du Nord ». C'est absurde : les autochtones d'aujourd'hui n'ont conservé que des bribes de ce « mode de vie traditionnel ». Ils chassent avec des fusils modernes et roulent en grosses cylindrées en sirotant des bières et du Coca, comme moi.

Tiens, un qui me semble avoir oublié l'esprit de ses ancêtres, c'est Depardieu (2). T'es con, ou quoi ? Pauvre Ouquoi. Ce qui est triste, ce n'est pas qu'un pourri de fric refuse d'être solidaire, c'est qu'un fils de pauvres réagisse ainsi. T'es con, Ouquoi ?

Mais j'ai aussi dans ces pages défendu naguère le droit d'être con. Droit inaliénable, sans lequel l'humanité ne serait qu'une guerre civile. Si l'on commence à stigmatiser les cons, c'est la porte ouverte euh, à leur départ.

**Même les très gros ?** Oui, même les très gros. Il n'est pas de connerie si grosse qu'elle ne puisse être pardonnée demain dans l'étreinte pleine de mansuétude de la nation et nos trois couleurs, on est comme ça. Donc, Gégé, tu reviens quand tu veux. Même de Coblence. Même de plus loin. Mais cela dit, t'es un fils du peuple, comme moi ; et tu me fais honte.

Quelques mots, pour terminer, sur



l'intelligentsia. Vous connaissez, bien sûr, ce parler-mode qui peuple nos médias, les vintage et les think tank. Vous connaissez déjà, vous vous habituerez, le France-bashing et le cloud-working. Ces américanimes constituent la titraille (titrailing?) de nos grands journaux ces temps-ci. Ça les excite ; ils se croient dans le coup... Disons-le clairement, le ralliement à la culture des vainqueurs est la spécialité des classes supérieures. D'après moi l'esprit munichois est là. Ces gens sont et seront toujours des ralliés. Comment ça se dit en actual-machin ? Munich-feeling ? J'opte pour connarding, c'est moins daté.

Car la connerie est éternelle.

Ainsi s'écrit le siècle de Périlclitès. Salut.

(Gégé, tu reviens quand tu veux ; ou tes descendants, un beau procès dans deux siècles, dédommagements mutuels, tout ça, une belle empoignade...) JB

(1) Evidemment, si je suis là pour vous en parler., c'est que, peut-être, je ne descends pas de massacrés - ou alors à 50% ? Ah, que ne suis-je descendant d'esclaves, pour être fiable !

(2) Je l'ai naguère surnommé *Ouquoi* dans *Policultures* (n° 154 de juin 2011), pour une autre affaire. Allez voir.

# LES ARCHIVES NATIONALES S'INSTALLENT À PIERREFITTE

## Pierrefitte, un centre pour après la Révolution

C'est désormais à Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, quasiment à la sortie du métro Saint-Denis Université, que se situe l'établissement principal des Archives nationales. Y sont regroupés, dans un bâtiment de 100 000 mètres carrés et sur 360 kilomètres de linéaire, l'essentiel des archives rassemblées depuis la Révolution. Après ce déménagement, les Archives nationales sont réparties sur trois sites :

- sur le site historique de Paris, rue des Archives, le fonds d'archives de l'Ancien Régime

- à Pierrefitte, les fonds publics postérieurs (sauf quelques exceptions ci-dessous, qui sont à Fontainebleau) et les archives d'origine privée

- à Fontainebleau, les archives électroniques, orales et audiovisuelles ; les fonds privés d'architectes et d'agences d'architectures ; enfin, "les archives les plus régulièrement sollicitées par les administrations en matière de justification de droits et de preuve" : dossiers de carrière et de pension, naturalisation, décoration, greffe civil de la Cour de cassation, contentieux du Conseil d'État, comptes administratifs des collectivités locales... Pour ces derniers dossiers, le choix de Fontainebleau est justifié par "l'expérience développée depuis plus de quarante ans par le site de Fontainebleau".

L'architecture est signée Massimiliano et Doriana Fuksas. Ils ont réalisé une performance esthétique, à partir de la contrainte qu'était la nécessité de loger un volume considérable de documents. La grande boîte qu'ils ont dessinée, et qui occupe la plus grande partie de l'espace, se fait



non pas oublier mais accepter ; elle entre en correspondance avec des "satellites" occupés par les autres fonctions, et qui font largement appel au verre et à l'eau de bassins.

### 1% ARTISTIQUE

Le bâtiment de Pierrefitte a bénéficié d'une commande publique passée à trois artistes dans le cadre du 1% artistique. Susanna Fritscher a réalisé un "dispositif pictural" sur les plafonds du hall d'entrée et du foyer (des panneaux en métal miroitant rouge) ; Pascal Convert a incrusté dans la pelouse devant l'entrée une centaine de dalles de verre représentant diverses

personnalités (de Marie Curie à Jean Moulin) ; Antony Gormley a installé (*ci-dessus*) dans un bassin une sculpture qui y dialogue intelligemment avec le bâtiment.

### QUELQUES CHIFFRES

**Le coût :**  
construction du bâtiment 195,48 M euros toutes dépenses confondues (chantiers scientifiques connexes, bâtiment) 244 M euros

Salle de lecture : 160 places, 1400 m<sup>2</sup>

Surface totale 108 000 m<sup>2</sup>, dont 62 000 m<sup>2</sup> de surface utile

Effectifs : 320 personnes





# LA BNF ACCUSÉE DE PRIVATISER LE PATRIMOINE

## Les accords de numérisation de livres anciens et de disques avec des sociétés privées provoquent des remous. Le détail des accords est réclamé.

La BNF a conclu deux accords contestés de numérisation et de diffusion de ses collections.

Le premier accord l'a été avec une société américaine, ProQuest. Il prévoit la numérisation de 70 000 livres anciens français datant de 1470 à 1700. La BNF précise que "le projet concerne tous les exemplaires des incunables imprimés avant 1500 et un exemplaire par édition pour les imprimés des XVIe et XVIIe siècle". L'accord prévoit que "Une sélection de 3500 ouvrages, choisis par la BnF, sera en libre accès immédiat sur Gallica" et que "Au fur et à mesure de la numérisation, les autres ouvrages numérisés seront accessibles à tous les lecteurs de la BnF pendant dix ans avant d'être mis en libre accès à leur tour sur Gallica."

L'accord avec Believe Digital et Memnon Archiving Services prévoit la numérisation et valorisation de près de 200 000 disques vinyles 78 et 33 tours.

Les accords ont été conclus par une filiale de la BNF, "BNF-

Partenariats".

Ces accords ont été annoncés par un communiqué commun sybillin du ministère de la culture et de la BNF. Sybillin mais troublant par ses silences et ses imprécisions. Il n'était pas compliqué, certes, de s'informer sur la nationalité de ProQuest, tue par le communiqué. Mais sur le contenu des accords, il fallait bien que la BNF aille un peu plus loin. Nous lui avons donc aussitôt posé plusieurs questions, auxquelles nous n'avons pas eu de réponse, pas plus que n'en ont eu les confrères qui eux aussi souhaitaient des éclaircissements, pas plus que n'en a eu l'Association des bibliothécaires de France qui "réclame la publication immédiate des termes de ces accords de partenariat et la suppression de toute clause réduisant la communication des œuvres concernées à une prestation marchande".

Pas plus que n'en ont eu non plus les multiples professionnels et usagers qui se sont inquiétés. Tous demandent, pour le moins, la transparence sur les accords, et donc leur publication.

La certitude qui ressort du communiqué, et qui a fortement mobilisé contre les accords, est ce qui est vu comme une privatisation du domaine public. L'exclusivité de dix ans donnée à des entreprises privées sur le patrimoine national passe mal. Plusieurs mouvements dénoncent ensemble: "Les conditions d'accès à ces éléments de patrimoine du domaine public seront restreintes d'une façon inadmissible par rapport aux possibilités ouvertes par la numérisation. Seule la minorité de ceux qui pourront faire le déplacement à Paris et accéder à la BnF seront en mesure de consulter ces documents, ce qui annule le principal avantage de la révolution numérique, à savoir la transmission à distance." C'est aussi le point de vue de l'association des bibliothèques universitaires, qui juge notamment que les accords "entravent, même temporairement, la libre circulation sur les réseaux d'œuvres du domaine public, et nuisent à la diffusion de l'information et de la culture".

## SUCCÈS POUR GALLICA

La bibliothèque numérique de la BNF, Gallica, a enregistré une fréquentation en hausse de 15% l'an dernier, avec un total de 11 millions de visites.

Selon la BNF, "Ce succès s'explique par l'enrichissement constant de Gallica en nouveaux documents qui sont désormais 2 millions en libre accès, 20 fois plus qu'il y a

cinq ans."

Bon succès aussi pour le site de la BNF, se réjouit l'établissement : le nombre de visites a augmenté de 11% pour atteindre un total de 23 millions.

La BNF est d'autant plus satisfaite que parallèlement le nombre d'entrées dans les salles de lecture s'est stabilisé, connaissant même

une petite hausse de 1% après des années d'érosion.

Le président de la BNF, Bruno Racine, retient de ces chiffres que "le travail en bibliothèque et les nouveaux usages en ligne apparaissent plus complémentaires que concurrents"

## RENDEZ-VOUS

### BARCELONE AU SALON DU LIVRE

La Roumanie et la Ville de Barcelone seront les invitées du prochain salon du livre de Paris. Barcelone "ville des prodiges" sera représentée par 23 auteurs de langue catalane ou castillane. La Roumanie, pour sa part, sera représentée par 27 auteurs.

**22 au 27 mars Paris**  
[www.salondulivreparis.com](http://www.salondulivreparis.com)

### DIDEROT À RENNES

C'est sur Diderot critique d'art que se concentrent le musée des beaux-arts de Rennes et l'Université Rennes 2 à l'occasion du tricentenaire de la naissance de l'écrivain. La deuxième organisait un colloque les 5 et 6 février, alors que le musée présente les peintures, dessins et gravures conservés à Rennes "qui entretiennent une relation avec ses célèbres Salons".

[www.univ-rennes2.fr/celam](http://www.univ-rennes2.fr/celam)  
**Musée à partir du 6 février**

### A LA VILLA YOURCENAR

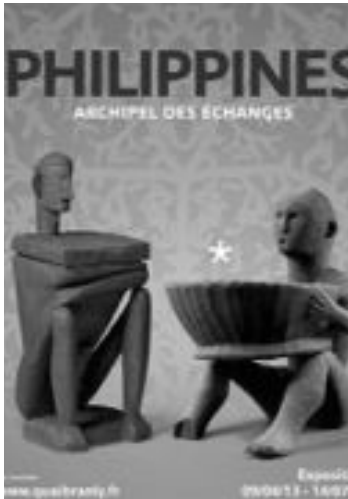
La Villa départementale Marguerite Yourcenar poursuit sa série de grands dialogues avec une rencontre entre Alberto Manguel et Mazarine Pingeot sur le thème : "la littérature a-t-elle tous les droits ?"

**17 mars**  
**Palais des beaux-arts Lille**  
[Réservation villayourcenar@cg59.fr](mailto:Reservation.villayourcenar@cg59.fr)

# L'INSTITUT FRANÇAIS EN 2013 : L'EXPÉRIMENTATION ENCOURAGEANTE

RENDEZ-VOUS

PHILIPPINES  
AU QUAI BRANLY



Le musée du Quai Branly va consacrer, pour la première fois en Europe, dit-il, une grande exposition à l'archipel des Philippines. Il le fera à travers 310 œuvres de la période précoloniale - sculptures, poteries, textiles, parures - provenant de collections publiques et privées philippines, américaines et européennes.

**Philippines, archipel des échanges**  
9 avril au 14 juillet

CINÉMAS D'AFRIQUE

Le festival *Cinéma d'Afrique* en est à sa 14<sup>ème</sup> édition. Il présente des films, courts et longs, des deux dernières années. Et il a toujours la même ambition : donner à voir des films généralement peu diffusés, pour leur donner une chance de l'être mieux.

16 au 21 avril  
Angers  
[www.cinemasdafrique.asso.fr](http://www.cinemasdafrique.asso.fr)

## Le rattachement direct de douze établissements du réseau culturel extérieur à l'Institut français donne des résultats positifs, assure Xavier Darcos

Il y aura en 2013, à Berlin, organisée par l'Institut français, une manifestation appelée "*my night with philosophers*". Certes, la même manifestation couvre aussi Londres et New-York. Mais peut-être eut-il été plus décent de lui trouver un autre nom pour Berlin. On retrouve là, peut-être, derrière le Xavier Darcos président de l'Institut français, le Xavier Darcos ministre de l'éducation nationale et partisan acharné de l'anglais.

L'Institut français vient de faire son bilan de l'année écoulée. Bilan "powerpoint", en quelques gros traits schématiques et en langage publicitaire, les mots succédant aux mots dans une avalanche étourdissante. Il y est question de "leviers stratégiques", de "marque" (Institut français) "commune, lisible, visible présente dans près de 100 pays" et "qui donne sens, cohérence et pérennité à l'action entreprise". Il est question aussi

d'un "mode d'action adapté aux enjeux présents".

Au-delà de ce vocabulaire : deux ans après sa création par transformation de CultureFrance, l'Institut français va bien, assure Xavier Darcos. Même si son budget 2013 est en baisse de 11,4% sur celui de 2012, avec un total de 60,2 millions d'euros.

LES DOUZE

Ce qui va bien, entre autres : le rattachement programmé des services culturels extérieurs à l'Institut. Cet objectif avait soulevé quelques vagues, et il avait été décidé qu'il se réaliserait par étapes, la première étant l'expérimentation du système dans douze pays. Pour le président de l'Institut, cette étape en cours donne de bons résultats. On en saura plus quand, dans quelques semaines (fin mars), un premier rapport d'étape sera remis au ministre des affaires étrangères,

avant un deuxième en octobre, la décision finale devant intervenir en janvier 2014. Pour l'heure, l'Institut français se félicite, à propos des douze expériences en cours, d'un "dispositif clair et lisible", où le ministère "assure une tutelle stratégique", et l'Institut français de Paris "une fonction d'opérateur et de pilotage", le réseau culturel, pour sa part, "ayant une approche moderne et entrepreneuriale de ses missions".

Le réseau culturel français dans le monde, selon l'Institut français : des services de coopération culturelle dans 161 pays, 98 Instituts français + 111 antennes / dans 93 pays, plus de 900 Alliances françaises, dont 400 conventionnées par le Ministère des Affaires étrangères.

## L'UNESCO ATTENTIVE À LA SITUATION DU MALI

L'UNESCO reste préoccupée par les dangers qui pèsent sur le patrimoine culturel du Mali. Après avoir dénoncé les destructions auxquelles s'étaient livrés les islamistes à Tombouctou, la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, "demande aux forces armées de tout mettre en œuvre pour protéger le patrimoine culturel du pays, déjà gravement endommagé." Pour elle, "l'intervention militaire actuelle doit permettre de protéger les populations et de sécuriser le patrimoine culturel malien."

L'UNESCO ne s'en tient pas à ces

exhortations. Elle indique que "En prévision des opérations militaires, l'UNESCO a déjà fourni aux États-majors concernés les éléments topographiques relatifs à la localisation des sites, ainsi que des brochures individuelles d'information à l'attention des soldats pour prévenir les dommages au patrimoine culturel. Ces informations ont été partagées avec les forces de police et des travailleurs humanitaires."

Par ailleurs, l'UNESCO "a mobilisé le Fonds d'Urgence de l'UNESCO, le Fonds du patrimoine mondial pour renforcer la protection des

biens culturels sur place."

La directrice générale de l'UNESCO a accompagné le président Hollande dans son déplacement à Tombouctou et Bamako.

Enfin, une journée consacrée au Mali aura lieu le 18 février au siège de l'UNESCO à Paris.

Le Mali compte quatre sites sur la liste du patrimoine mondial : Djenné, Tombouctou, et le tombeau des Askia à Gao au titre du patrimoine culturel, les falaises de Bandiagara au titre du patrimoine mixte.

# L'AÉROGARE, NOUVEAU DÉPART POUR LE MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

**Le musée du Bourget, temple de l'histoire de l'aviation et de la conquête spatiale, rénove l'ancienne aérogare, et fera de la salle des Huit Colonnes son entrée**

C'est juste avant le Salon de l'aéronautique (17 au 23 juin) que sera inaugurée la salle des Huit Colonnes restaurée de l'aéroport du Bourget, qui deviendra alors le hall d'accès du musée de l'air et de l'espace. Cette inauguration marquera un moment essentiel de la rénovation de l'ensemble de l'aérogare, magnifique bâtiment art déco dessiné par l'architecte Georges Labro et ouvert en 1937. Mais la restauration ne sera pas achevée. Resteront encore à rénover la façade et les toitures, au programme de 2014 et 2015. Les travaux (21,5 millions d'euros) sont financés par le ministère de la Défense.



*La salle des Huit Colonnes en 1937*

Le musée de l'air et de l'espace est installé sur le site du Bourget depuis 1975, après que l'ouverture de Roissy ait désaffecté le vieil aéroport, et n'a cessé depuis de s'agrandir. Il s'enorgueillit cependant d'être le plus vieux musée d'aviation du monde, puisque sa collection a été commencée en 1919, et le musée (installé à Chalais-Meudon) inauguré en 1921. Il a connu son record de fréquentation en 2011,

avec un total de 318 000 visiteurs, dont la moitié avaient moins de 25 ans.

Parmi les grands rendez-vous de 2013:

- Carrefour de l'air, manifestation autour du patrimoine aéronautique, avec rassemblement d'avions anciens, du 29 au 31 mars
- Volez Jeunesse !, jeux, cinéma, etc. pour les enfants, en partenariat

- avec le CNES, 6 au 21 juillet
- Aéropuces (brocante aéronautique), 19 et 20 octobre)

A noter aussi un colloque avec l'Institut national du Patrimoine sur le patrimoine aéronautique, centré sur le bâti, du 18 au 20 mars [www.museeairespace.fr/actualites/aviation/8/seminaire-sur-le-patrimoine-aeronautique/](http://www.museeairespace.fr/actualites/aviation/8/seminaire-sur-le-patrimoine-aeronautique/)

## CINÉMA : 2012, ANNÉE DE CONSOLIDATION

Les entrées dans les salles de cinéma françaises en 2012 sont en recul de 5,9 % sur celles de 2011, indique le Centre national de la Cinématographie. Elles ont atteint un total de 204,26 contre 217,06 en 2011.

Le CNC fait cependant observer que "ce résultat demeure nettement au-dessus du niveau moyen des dix dernières années avec une quatrième année consécutive au-delà du seuil des 200 millions d'entrées (contre 193,2 millions par an en moyenne sur les dix dernières années)."

Consolidation aussi de la part des films français, qui représentent 40,2% des entrées, après 40,9% en 2011.

Dans son bilan, le CNC indique par ailleurs que fin 2012, les trois-quarts des cinémas, et près de 90% des écrans (contre les deux-tiers un an plus tôt), étaient équipés de projecteurs numériques. Et le parc aura entièrement basculé vers le numérique à la fin de la présente année.

## RENDEZ-VOUS

### ARCADI DANSE

*Hors Saison* est une manifestation dédiée à la danse organisée par Arcadi, l'agence culturelle d'Ile-de-France. Elle accueille, dans divers lieux de la région, des chorégraphes de toutes les générations.

**23 au 28 février**  
**Ile-de-France**  
[www.arcadi.fr](http://www.arcadi.fr)

### REPÉRAGES

Un rendez-vous annuel et international de la jeune chorégraphie, né de l'initiative de *Danse à Lille* (Centre de développement chorégraphique du Nord), avec un mode bien au point : 17 partenaires de 15 pays présentent chacun une compagnie, et repartent avec la programmation pour la saison prochaine d'un des spectacles donnés à *Repérages*. Cette année, 7 pays et 9 compagnies.

**14 au 16 mars**  
**Lille et Roubaix**  
[www.dansealille.com](http://www.dansealille.com)

### SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Toujours dix mots, puisque c'est la grande opération qui marque invariablement, chaque année, la semaine de la langue française : sélectionner dix mots et faire jouer avec. Cette année, il s'agit de "Dis-moi dix mots semés au loin", de quoi "(mettre) en lumière l'attrait que le français exerce sur les langues du monde": atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà.

**16 au 24 mars**  
[www.dismoidixmots.culture.fr](http://www.dismoidixmots.culture.fr)

# LA COOPÉRATION AVEC LE CNAM AU CŒUR DU PROJET DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

## RENDEZ-VOUS

### SIGNAC À GIVERNY

Dans le cadre de la deuxième édition du festival *Normandie impressionniste* dont le thème est l'eau, le musée des Impressionnistes de Giverny va consacrer sa prochaine exposition à Signac, sous le titre "Signac, les couleurs de l'eau".

**29 mars au 2 juillet**

**27620 Giverny**

**[www.museedesimpressionnistesgiverny.com](http://www.museedesimpressionnistesgiverny.com)**

### CHAGALL



"Chagall, entre guerre et paix" : c'est sur ce thème que le musée du Luxembourg a choisi de centrer l'exposition qu'il consacre au peintre. L'exposition s'articule autour de quatre "moments-clés": la Russie en temps de guerre, l'entre-deux-guerres (le temps du retour définitif à Paris), l'exil aux États-Unis pour fuir les nazis en 1941, le retour en France après guerre. Une histoire qui traverse la centaine d'œuvres présentées.

**21 février au 21 juillet**

**Paris Musée du Luxembourg**

## Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, propriétaire du château, vient de signer une convention avec le CNAM, partie du projet d'animation du monument

Un accord avec le CNAM a été signé le 10 janvier par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, propriétaire du château de Lunéville, qui a progressivement repris vie après le terrible incendie qui l'a ravagé le 2 janvier 2003. Cet accord prévoit une coopération autour de trois axes: formation, recherche et diffusion culturelle et scientifique. Plusieurs cursus se sont installés, notamment une licence professionnelle Assistant chef de projet culturel et patrimonial à caractère scientifique technique, en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine, et une licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel, spécialité Guide - conférencier. Pour la diffusion de la culture scientifique et technique, une galerie du CNAM sera installée dans le futur musée.

L'animation du château se construit aussi autour d'autres pôles que la coopération avec le CNAM. Le musée a reconstitué des collections, les anciennes ayant été dévastées par l'incendie, et comprendra, outre la galerie du CNAM, deux volets: l'histoire du château et de la Lorraine au temps des Lumières, et des espaces pour des expositions temporaires.

Le musée n'épuise pas les



*Restitution du château au XVIIIème siècle*

ambitions du Conseil général, qui prévoit aussi :

- "la poursuite et le développement de la programmation culturelle autour de la musique et de la voix"
- le développement de l'Institut d'histoire culturelle européenne Bronislaw Geremek, qui s'intéresse notamment au travail
- un projet de création d'une "école des regards", centre d'art pour la photographie contemporaine.

Diverses autres animations doivent faire vivre le château, comme des rencontres équestres, la valorisation des métiers d'art et un partenariat avec le Goethe Institut.

Le Conseil général réfléchit à la

structure juridique que pourrait adopter le château. Trois hypothèses sont envisagées, si la régie directe devait être abandonnée: un EPCC, une société publique locale, un groupement d'intérêt public à statut privé.

Vendu en 1999, pour un franc symbolique, par la Ville de Lunéville au Conseil général de Meurthe-et-Moselle, le Château de Lunéville subissait un incendie catastrophique moins de quatre ans plus tard, soit avant même qu'une politique d'entretien et de valorisation ait pu être mise en place.

**Europa Nostra**, fédération européenne d'ONG du patrimoine, vient de lancer une opération intitulée "Les 7 sites les plus menacés", avec le concours de la Banque Européenne d'Investissements (BEI). Ce programme se propose d'identifier, à travers le continent, et avec l'aide de partenaires publics et privés, les sites et monuments en danger. Des propositions de nominations, à partir desquelles une liste de sept sites sera établie, seront faites avant le 15 mars par les organisations membres et associées d'Europa Nostra. Les sept sites retenus, dont la liste sera annoncée au Congrès d'Europa Nostra à Athènes le 16 juin, seront visités par des experts qui proposeront des plans d'action pour les sauver.

**[www.europanostra.org](http://www.europanostra.org)**

# PONT AVEN, ET APRÈS

## L'Atelier Grogard, à Rueil-Malmaison, consacre une stimulante exposition à des peintres qui ont été plus ou moins proches de Gauguin à Pont Aven.

Une exposition exemplaire, est-on tenté de dire. Exemplaire à plusieurs titres.

L'histoire de Pont-Aven et de ses peintres est bien connue. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de nombreux peintres, dont beaucoup de Nordiques, élisent ce coin du Finistère, exotique et pas cher. Ces villégiatures seraient sans doute restées anecdotiques si Pont-Aven n'avait été traversé par la fulgurance d'un génie, Paul Gauguin. Gauguin, quand il vient à Pont-Aven, cinq fois entre 1886 et 1894, se fait aimant : son magnétisme attire à lui des peintres qu'il stimule, qu'il encourage à prendre des voies nouvelles, à "oser".

De ces moments fulgurants, un grand mouvement va naître, celui des nabis, qui éclora quand Sérusier quittera Pont-Aven pour Paris avec dans ses bagages une



*Puigauveau Menhir (détail)*

petite toile fondatrice, *Le Talisman*. Mais si Pont-Aven est, comme l'expression s'est imposée, une école, ce n'est pas une école d'uniformité, et c'est ce que démontre l'exposition de Rueil.

L'intelligence de cette exposition, c'est de s'attacher à des itinéraires, quand Pont-Aven s'est éloignée, et que chacun

continue à peindre. L'influence des aînés est plus ou moins sensible, on voit qu'elle a, surtout, ouvert des espaces de liberté à certains, laissé d'autres en apparence indifférents. C'est donc la suite de l'histoire qui est proposée. L'intéressant est que cette suite n'est pas négligeable, et donne donc une exposition plaisante. Mais la plupart de ces artistes, comme Puigauveau (ci-contre) sont surtout fascinés par la Bretagne, qu'ils ne cessent de peindre. Ils en paieront le prix en restant surtout l'apanage de collectionneurs locaux.

### AMBITIEUX ET POPULAIRE

Notable aussi la méthode de Rueil : dans cet atelier Grogard, ancienne fabrique de plaques pour la gravure, que la Ville occupe depuis une dizaine d'années, les expositions organisées par le service culturel municipal sont ambitieuses et rigoureuses. On fait confiance à un commissaire bon connaisseur du sujet, celui-ci réunit les œuvres qui répondent bien à l'objet, on lui attribue un budget raisonnable (ici, 200 000 euros), et on prouve qu'on peut attirer du public et le surprendre sans démagogie.

**Les peintres de Pont-Aven Autour de Gauguin Jusqu'au 8 avril**  
Atelier Grogard  
6 av. du Château de Malmaison  
92500 Rueil-Malmaison  
<http://mairie-rueilmalmaison.fr>



*Paul Sérusier Les momas ou le feu dehors*

## RENDEZ-VOUS

REDON ET DENIS  
CHEZ BONNARD



Le goût de l'estampe à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, à travers 80 estampes de Maurice Denis et Odilon Redon. L'exposition présente en outre quelques gouaches et peintures.

**L'œil d'un collectionneur. Redon et Denis. Rêve, amour, sacré**  
Musée Bonnard  
Le Cannet (Alpes-Maritimes)  
Jusqu'au 20 avril

### PIGNON À COLLIOURE

Rendant hommage au peintre à l'occasion du vingtième anniversaire de sa disparition, le musée de Collioure consacrera son exposition de l'été aux œuvres réalisées par Edouard Pignon dans le port catalan lors de ses séjours en 1945 et 1946. Commissaire Joséphine Matamoros.

**Femmes en Méditerranée : Catalanes à Collioure, étés 1945-1946**  
1er juin - 13 octobre 2013  
Musée d'art moderne de Collioure

# AUDITORIUMS NOUVEAUX À BORDEAUX ET À LILLE

## RENDEZ-VOUS

### UNE JOURNÉE SANAA AU LOUVRE

L'Auditorium du Louvre accueille une journée consacrée aux deux architectes japonais de l'agence SANAA, Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa.

Sanaa, à qui l'on doit le Louvre-Lens, a beaucoup travaillé sur des architectures de musée : à Nagano, à Toledo et à New-York, à Valence. Les deux architectes vont, lors de cette journée au Louvre, "évoquer la façon dont leur travail nourrit la réflexion actuelle sur les musées".

13 février

Paris Auditorium du Louvre

Rés. : 01 40 20 55 00

Rens. : 01 40 20 55 55

### MATTA À MARSEILLE



Une des premières grandes expositions dans le cadre de Marseille 2013 est consacrée au peintre Matta. Chilien d'origine, installé en France en 1933, Matta est classé dans la case surréalisme, dont il fut une figure à part, fortement imprégnée de l'imagerie latino-américaine, qui a influencé la génération qui l'a suivi.

15 février au 19 mai

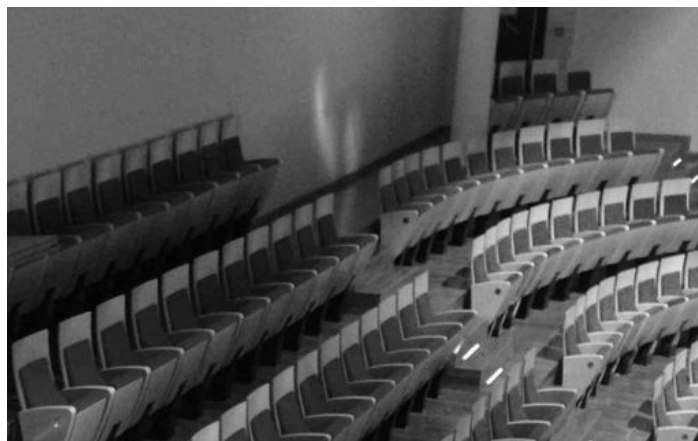
Marseille Musée Cantini

## Deux nouvelles salles de concerts ouvertes en France en ce début d'année. Un équipement dont la France est pauvre.

L'Auditorium de Bordeaux a été inauguré fin janvier. Doté d'une grande salle de 1400 places et d'un espace modulable de 300 places, il hébergera l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine (ONBA). Il accueillera aussi, grâce à sa fosse, les spectacles que le Grand Théâtre ne pouvait accueillir, et la programmation du trimestre en apporte la preuve, avec notamment un opéra (*Salomé*) qui nécessite un grand effectif d'orchestre.

L'auditorium a coûté 30 millions d'euros, les deux-tiers ayant été apportés par la Ville, le troisième tiers partagé entre l'État et la Région. Quant au fonctionnement, il devra rentrer dans le budget octroyé tous les ans à l'Opéra, soit 30 millions d'euros.

Architecte : Michel Pétauud-Létang. L'auditorium est intégré



à un immeuble rénové, dans lequel était situé un cinéma, et qui comprend aussi des logements. A Lille, l'auditorium, propriété du Conseil régional, a réouvert après quatorze mois de travaux de rénovation qui ont permis de donner à la salle l'acoustique de qualité qui manquait à cet

équipement des années 80, mi-palais des congrès mi-auditorium. Il compte 1700 places. Le "Nouveau siècle" est la salle de l'Orchestre national de Lille, dont le chef, Jean-Claude Casadessus, a été associé aux travaux.

## a BELFORT, LE THÉÂTRE DE LA MARIONNETTE S'AGRANDIT

Le théâtre de la marionnette de Belfort, lieu permanent dédié à la marionnette installé depuis 1996, s'agrandit. Les travaux, décidés par la Ville en septembre dernier, ont commencé à la fin de l'année et doivent se poursuivre jusqu'à l'été. Ils porteront la surface totale, qui était de 180 mètres carrés, à 450 mètres carrés, pour un coût de 500 000 euros. Ces travaux doivent en faire, selon ses responsables, le plus grand théâtre de marionnettes de France. Le théâtre de la marionnette est animé par la compagnie *Une Poignée d'Images*, dirigée Jean-Paul et Natalia Lang, qui y réside.



Chaque année en février lieu un festival international, *Le solstice de la marionnette*, qui a précédé de douze ans l'installation du théâtre. L'édition 2013 a lieu du 15 février au 3 mars.

La compagnie est par ailleurs engagée avec des partenaires

roumain (le Théâtre d'Arad) et tchèque (le Théâtre Karromato) dans un programme européen soutenu par la Ville et le Conseil général du Territoire de Belfort

[www.marionnette-belfort.com](http://www.marionnette-belfort.com)

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 8 janvier

Jack Lang est proposé par le gouvernement français pour prendre la présidence (Haut Conseil et conseil d'administration) de l'Institut du Monde Arabe.

## 9 janvier

Olivier Schramek, ancien directeur de cabinet de Lionel Jospin à Matignon, est nommé président du CSA, où il succède à Michel Boyon.

## 12 janvier

Lancement des festivités de Marseille 2013, capitale européenne de la culture.

## 15 janvier

Mort à 89 ans de J.B. Pontalis, psychanalyste, écrivain, éditeur

## 16 janvier

Considérant que "l'éducation artistique et culturelle est une dimension capitale de la formation", le CESE préconise "de veiller à ce que le système

éducatif demeure le coeur du parcours d'éducation artistique et culturelle et de l'accès à l'art".

## 23 janvier

Présentation en conseil des ministres du projet de loi "pour la refondation de l'école de la République". Il prévoit que les programmes "seront enrichis d'un parcours d'éducation artistique et culturelle", et engage une réforme des rythmes scolaires qui prend en compte des activités périscolaires sous la responsabilité principale des collectivités locales.

## 23 janvier

Assises pour la diversité du cinéma, qui suit des semaines de contestation du modèle français

## 24 janvier

Trois projets de loi en 2013, confirme Aurélie Filipetti dans ses vœux à la presse : la loi "sur les modalités de nomination des

présidents de l'audiovisuel public et la réforme du CSA", la loi d'orientation sur la création, et la loi pour le patrimoine. 2013 sera aussi l'année de la mise en place du projet d'éducation artistique.

## 24 janvier



La grotte Chauvet et la chaîne des Puys faille de Limagne sont les deux dossiers que la France propose pour l'inscription en 2014 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

## 24 janvier

Benjamin Millepied succèdera le 15 octobre 2014 à Brigitte Lefevre comme directeur de la danse à l'Opéra de Paris.

## 25 janvier

Jack Lang est désigné "à l'unanimité" président de l'Institut du monde arabe.

## 25 janvier

Martine Tridde-Mazloum succède à Bernard Latarjet à la présidence du Centre national des arts du cirque

## 30 janvier

La France remet au Nigeria cinq statuettes Nok, "en application de la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels".

## 30 janvier

Patrick de Carolis, ancien président de France Télévisions, est élu par l'Académie des Beaux-arts, dont il est membre, directeur du musée Marmottan à Paris.

## La SPOLIATION DES JUIFS SOUS L'OCCUPATION

"La spoliation des Juifs : une affaire d'État (1940 - 1944) " : c'est le thème d'une exposition que présente le Mémorial de la Shoah à Paris, et qui est l'extension d'une exposition montée à Grenoble à partir d'archives locales.

Le propos central est d'une simplicité brutale : la spoliation des Juifs, voulue par Vichy dans la ligne de ce qu'avait fait l'Allemagne, a été une politique menée avec une grande efficacité par une administration obéissante, et faite sienne par les acheteurs des biens arrachés à leurs propriétaires. "Fin 1943, relève le commissaire de l'exposition Tal Bruttman, plus un seul des biens identifiés n'est aux mains de son propriétaire". Il faut dire qu'il y avait une course de vitesse entre les occupants allemands et le régime de Vichy, ce dernier

étant, avance Tal Bruttman, soucieux de voir les biens spoliés aller en des mains françaises plutôt qu'allemandes. La dépossession a donné lieu à près de 50 000 procédures.



Fort heureusement, l'administration fera preuve de la même efficacité après la Libération : la commission Matteoli, installée en 1997 par le gouvernement d'Alain Juppé, a constaté qu'en 1950, les restitutions étaient, pour l'essentiel, achevées. L'exposition s'appuie sur des documents accablants, qui puisent principalement dans le fonds isérois. Une part des documents (avis de mise aux enchères, affiches apposées sur les commerces spoliés) souligne en effet que ces opérations nécessitaient une large publicité.

**La spoliation des juifs : une politique d'État (1940 - 1944)**  
**Jusqu'au 29 septembre**  
**Mémorial de la Shoah**  
**17 rue Geoffroy-l'Asnier Paris 4<sup>e</sup>**  
**[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)**

### POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :  
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :  
Jacques Bertin Philippe Poirrier,

Conception graphique :  
Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

### POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles  
et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église  
60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : [policultures@wanadoo.fr](mailto:policultures@wanadoo.fr)  
[www.policultures.fr](http://www.policultures.fr)

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

# CONSTRUIRE LE MUSÉE IMAGINAIRE

## repères

**6 à 8 milliards d'euros** : c'est, selon la SACEM, ce que pèse l'industrie musicale tous les ans en France.

**784 000** : c'est le nombre de visiteurs de l'exposition Hopper au Grand-Palais entre le 10 octobre et le 3 février. L'exposition s'est



achevée sur une ouverture ininterrompue du vendredi 1er février 9 heures au dimanche 3 février 23 heures. La RMN a inauguré, pendant les derniers jours de l'exposition, une nouvelle politique tarifaire : l'extension de la gratuité de ses expositions des moins de 13 ans aux moins de 16 ans.

**C'est Le Havre** qui, du 23 février au 22 mai, accueillera la prochaine étape du Centre Pompidou mobile. Il se rendra ensuite à Nantes. A Libourne, où il a séjourné du 24 octobre au 20 janvier, il a accueilli 49 000 visiteurs. L'entrée est gratuite.

**200 personnes** ont participé au concours de nouvelles lancé par la Région des Pays de la Loire sur le thème "comment sera la région en 2040 ?" Lauréats et nouvelles sur le site [www.paysdelaloire2040.fr](http://www.paysdelaloire2040.fr)

**Construire le musée imaginaire. Le Havre 1952/1961/1965, Paris-Le Havre, Somogy Editions d'Art-Muma, 2011, 246 pages, 25 ?**

Le Louvre-Lens, comme Beaubourg-Metz, a été présenté comme un acte innovant de décentralisation culturelle. L'allégation n'est pas totalement inexacte, même si les observateurs ont une relation fragile à l'histoire culturelle du siècle dernier. Le beau catalogue, édité par le Musée d'art moderne André Malraux du Havre à l'occasion de son cinquantième anniversaire, vient opportunément nous rappeler un épisode un peu oublié de cette histoire. Fortement soutenue par l'Etat, porté à partir de 1952 par le conservateur artiste Reynold Arnould (1919-1980), la reconstruction du Musée des Beaux-Arts du Havre, détruit en 1944, s'insère, à l'aube de la Ve République, dans le nouveau dispositif des maisons de la culture. Le musée-maison de la culture du Havre est inauguré le 24 juin 1961 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, qui souligne sa volonté de réduire les inégalités

géographiques et sociales d'accès à l'art (1). La flexibilité et la transparence, choix majeurs de l'équipe d'architectes animée par Guy Lagneau (2), permettent à l'institution de développer une active politique culturelle : des collections permanentes présentées par roulement, un rythme soutenu d'expositions temporaires, des cycles de conférences et de projections de films, des ateliers pédagogiques, une salle de conférences-bibliothèque, un bar-club...

Grand parallélépipède d'acier, d'aluminium et de verre, posé sur un socle technique en béton, le musée s'ouvre largement vers la mer. Une muséographie d'avant-garde, modulable et colorée, qui rivalise avec les musées européens et américains du temps, offre une relation nouvelle aux œuvres d'art. Reynold Arnould souhaitait dépasser le musée sanctuaire traditionnel pour en faire un lieu de création et d'échanges, ouvert sur la ville et le monde, traduction institutionnelle d'une possible démocratisation de la culture : le musée « doit être un foyer d'art, d'éducation et de culture au service

de la communauté ». En 1965, le départ de Reynold Arnould pour les galeries nationales du Grand Palais interrompt cette expérience originale : dès 1967, le musée, désormais séparé de la maison de la culture, reprend une formule plus traditionnelle. A la fin des années 1990, les architectes Emmanuelle et Laurent Beaudoin mènent une restauration qui saura respecter l'histoire de l'institution (2).

Ina : L'inauguration du Musée maison de la culture (JT 20H - 25/06/1961)

<http://www.ina.fr/art-et-culture/architecture/video/CAF94055641/le-musee-du-havre-maison-de-la-culture.fr.html>

Site et architecture du musée maison de la culture du Havre : <http://www.beaudouin-architectes.fr/1999/02/musee-andre-malraux/>

La restauration des années 1990: <http://www.beaudouin-architectes.fr/1999/02/musee-andre-malraux/>

Philippe Poirrier

## POUR COMMENCER L'ANNÉE (SUITE DE LA PAGE UNE)

A propos d'exception culturelle: polémique sur le cinéma. Le modèle français est en question. Il répartirait mal son argent, encouragerait les cachets mirobolants de quelques-uns. Le CNC, la ministre de la culture se défendent. Mais comment ne pas penser à notre entretien avec Pierre Étaix (*Policultures* de janvier) qui n'arrive pas à financer le film qu'il a envie de faire. Et comment ne pas être attentif à ce qu'écrit Jean-Pierre Mocky (*Le Monde* du 29 janvier) pour qui "l'aide publique doit aller aux vrais indépendants": "Voilà soixante ans que je travaille

dans le spectacle. Pendant cette période, j'ai vu des artistes de talent (ceux qui ont fait ou font le patrimoine de la France) frapper en vain à la porte des ministères, des décideurs de télévision, de commissions de toutes sortes". Après des assises, tenues le 23 janvier, on nous annonce un comité de suivi, et de nouvelles assises en juin. Ce serait bien d'y aborder sous cet angle la question de l'exception culturelle.

La France au Mali. Les autres Européens regardent ailleurs, l'Allemagne fait le service

minimum. On n'efface ni l'histoire ni la géographie, et les liens entre la France et l'Afrique restent étroits. Comment prendre en compte cette réalité, qui a une composante culturelle forte ? de nombreux dispositifs français soutiennent les artistes africains. Mais comment faire mieux ? comment rendre l'Afrique mieux présente en France ? Comment traiter les problèmes d'immigration, de circulation des artistes, pour des rapports plus fraternels ?

Philippe Pujas